

L'intégralité des propositions du jour 5 du parcours "Le Livre de Ruth" est à découvrir sur :
<https://retraites.prieenchemin.org/ruth/jour-5/>

Ruth revint chez sa belle-mère qui lui demanda : « Que t'est-il arrivé, ma fille ? » Alors Ruth lui raconta tout ce que l'homme avait fait pour elle et elle ajouta : « Il m'a donné ces six mesures d'orge en me disant : "Ne rentre pas chez ta belle-mère les mains vides." » Noémi lui dit : « Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire aboutira. Car cet homme n'aura de cesse qu'il n'ait conclu cette affaire, aujourd'hui même. »

Booz était monté à la porte de la ville, et il s'y était assis. Et voici que vint à passer celui dont Booz avait parlé, celui qui avait droit de rachat. Booz l'appela : « Hé, toi ! Arrête-toi un peu, viens t'asseoir ici ! » Il s'arrêta et il s'assit. Booz prit alors dix hommes parmi les anciens d'Israël et leur dit : « Venez-vous asseoir ici pour siéger. » Et ils s'assirent.

Puis il s'adressa à celui qui avait droit de rachat : « La parcelle du champ qui appartenait à notre frère Élimélek, Noémi, qui vient de revenir des Champs-de-Moab, la met en vente. Et moi, je me suis dit que j'allais t'en informer en disant : "Veux-tu, devant ceux qui siègent ici, devant les anciens du peuple, veux-tu acquérir ce champ ?" Si tu veux exercer ton droit de rachat, fais-le, mais si tu ne veux pas l'exercer, déclare-le moi, pour que je le sache. En effet, personne, sauf toi, ne peut exercer ce droit, sinon moi après toi. » Alors l'autre dit : « Moi, je veux l'exercer. » Booz reprit : « Le jour où, de la main de Noémi, tu prends possession du champ, tu prends également possession de Ruth la Moabite, la femme de celui qui est mort, afin que le nom du mort reste attaché à son héritage. » Alors, celui qui avait droit de rachat dit : « Je ne pourrais pas exercer mon droit de rachat sans détruire mon propre héritage. Toi, exerce donc le droit de rachat, puisque je ne le peux pas. »

Or, jadis en Israël, pour le rachat ou pour l'échange, afin de conclure toute affaire, l'un enlevait sa sandale et la donnait à l'autre. En Israël, cela servait de témoignage. Celui qui avait droit de rachat dit alors à Booz : « À toi de te porter acquéreur ! » Et il enleva sa sandale.

Booz dit aux anciens et à tout le peuple : « Aujourd'hui, vous en êtes témoins : de la main de Noémi, j'ai pris possession de tout ce qui appartenait à Élimélek ainsi qu'à Kilyone et Mahlone. J'ai également pris pour femme Ruth, la Moabite, la femme de Mahlone, afin que le nom du mort reste attaché à son héritage et ne soit pas effacé parmi ses frères ni à la porte de sa ville. Vous en êtes témoins, aujourd'hui. » Tout le peuple qui se trouvait à la porte de la ville, ainsi que les anciens, répondirent : « Nous en sommes témoins. Que le Seigneur rende la femme qui entre dans ta maison comme Rachel et comme Léa qui, à elles deux, ont bâti la maison d'Israël ! Fais fortune en Éphrata ! Fais-toi un nom à Bethléem ! Puisse la descendance que le Seigneur te donnera par cette jeune femme rendre ta maison comme la maison de Pérès que Tamar enfanta à Juda ! » © aelf